

Atelier de 2023 du Fonds des initiatives scientifiques majeures : messages clés et retombées

Les 2 et 3 novembre derniers, nous avons tenu, à Saskatoon, l'atelier de 2023 du Fonds des initiatives scientifiques majeures. Il s'agissait de la première rencontre en personne réunissant les 19 installations de recherche d'importance nationale financées dans le cadre de ce fonds en 2023. Nous y avons discuté des défis et des occasions qui se présentent à ces installations en matière de gouvernance, de gestion et d'exploitation.

L'atelier s'est déroulé sur une journée et demie. Il comprenait cinq panels présentés par des membres de la communauté des installations de recherche d'importance nationale, une séance plénière présentant les réflexions des présidentes et présidents des conseils d'administration de ces installations et deux discussions techniques animées par le personnel de la FCI (portant sur les questions financières et la mesure des retombées). Nigel Smith, directeur exécutif et PDG du Centre canadien d'accélération des particules, TRIUMF, était le conférencier d'honneur.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des principaux thèmes abordés durant les cinq panels, le discours du conférencier d'honneur ainsi que la séance plénière . (Pour en savoir plus, consultez les [enregistrements des panels et les présentations PowerPoint connexes](#)).

Panel : Diversifier et augmenter le nombre d'utilisateurs et utilisatrices des installations afin d'optimiser les retombées pour le Canada

Les discussions de ce panel ont porté sur les stratégies visant à augmenter le nombre d'utilisateurs et utilisatrices, à cerner les éventuels obstacles et à proposer des solutions afin d'améliorer l'accès aux installations.

Les panélistes ont expliqué comment leur installation avait réussi à optimiser l'utilisation des ressources et à revoir leur approche en vue de renforcer l'engagement et le soutien des utilisateurs et utilisatrices, et ce, tout en soulignant les multiples retombées qui en découlent, autant pour la population canadienne que la communauté internationale.

Parmi les messages clés, citons par exemple la nécessité de cibler et de surmonter les obstacles qui entravent l'accès aux installations, notamment en ce qui concerne les coûts ou l'emplacement géographique. Notons de plus que, grâce à des activités de rayonnement efficaces, il est possible de mieux faire connaître les ressources d'une installation et d'attirer d'autres utilisateurs et utilisatrices.

Les panélistes ont également souligné l'importance de favoriser une plus grande diversité, et ce, au sein de plusieurs sphères de la recherche, qu'il s'agisse du personnel administratif, des chercheurs et chercheuses, des techniciennes et techniciens ou des collaboratrices et collaborateurs. Ils ont insisté sur la nécessité de

disposer d'un large éventail de perspectives afin d'atteindre et de maintenir l'excellence en matière de recherche.

Panel : Sensibilisation et engagement de la communauté

Dans le cadre de ce panel, il a été question de l'importance d'établir des relations significatives avec les communautés des Premières Nations.

Les panélistes ont discuté de l'obligation du gouvernement du Canada de consulter et d'accommoder les peuples autochtones.

De bonnes pratiques ont également été présentées en vue de favoriser un engagement significatif, qui se définit par une compréhension approfondie de l'histoire, des revendications, des accords, des affirmations et des objectifs en matière d'autodétermination.

Parmi les bonnes pratiques, notons que les activités de mobilisation doivent être minutieusement conçues dans un souci de respect et d'adaptation aux cultures uniques des Premières Nations, des Inuit, des Métis.

De plus, leur mise en œuvre doit se dérouler en temps opportun, de manière ouverte et transparente tout en garantissant l'accessibilité, la souplesse et le respect des principes de bonne foi, ce qui peut comprendre la mise à disposition de services d'interprétation et de traduction.

Par ailleurs, il convient de mettre l'accent sur l'engagement local, notamment en ayant recours à des outils pertinents et si possible, en offrant des occasions de former et d'embaucher des gens des communautés susmentionnées. Ces pratiques reconnaissent la valeur des systèmes de savoir autochtone, tout comme la richesse que ceux-ci apportent aux différentes conversations.

Afin de mettre en place un milieu inclusif, nous devons absolument reconnaître l'existence du racisme et des préjugés systémiques, puis les combattre. En nous engageant à reconnaître notre responsabilité et à améliorer sans cesse notre savoir-faire culturel, nous contribuerons au succès des efforts déployés en vue d'une mobilisation qui fait plus de sens.

Les panélistes ont donné des exemples de collaborations menées localement avec les collectivités autochtones. Ils ont présenté les retombées qui en ont découlé, et ce, tant pour l'installation que pour les collectivités locales et régionales elles-mêmes.

Panel : Maintenir les installations de recherche canadiennes sur le devant de la scène mondiale, compte tenu de l'évolution rapide des technologies et donc de l'apparition de nouvelles opportunités, mais aussi de nouveaux défis

Ce panel s'est penché sur les défis et les occasions résultant de l'évolution rapide de la technologie. Il a notamment été question de la nécessité de renouveler régulièrement l'équipement afin de demeurer à la pointe de la technologie. On a aussi abordé les

difficultés à recruter du personnel en mesure de s'adapter au progrès technologique. Enfin, il a été question des attentes accrues de la part des utilisateurs et utilisatrices en termes de moyens technologiques.

Les panélistes ont également souligné l'importance d'attirer et de retenir du personnel qualifié, reconnaissant que les capacités des installations de recherche financées par le Fonds des initiatives scientifiques majeures sont tributaires de l'expertise et du dévouement de leur capital humain.

L'évolution rapide des technologies contribue indéniablement aux progrès scientifiques et à la révision des méthodes de travail, ce qui permet de réduire les coûts de certains services tels que le séquençage des gènes ou de l'ADN. Toutefois, cela entraîne également des défis, notamment en matière de gestion des données.

Conférence : Développement des installations de recherche canadiennes : leçons apprises et orientations futures

Lors de sa conférence, Nigel Smith, directeur exécutif et PDG du Centre canadien d'accélération des particules, TRIUMF, a souligné le rôle essentiel que jouent les installations de recherche canadiennes en vue de façonner l'avenir du pays.

Soulignant l'importance de ces installations à titre de patrimoine national de portée internationale, Nigel Smith a mis en évidence le rôle crucial, quoique souvent méconnu, qu'elles jouent dans le vaste écosystème de la recherche.

Il a insisté sur la nécessité de se doter d'une expertise dans des domaines stratégiques clés, tels que la technologie fondée sur l'accélération, et a fait valoir la nécessité d'attirer, de former et de retenir diverses personnes de talent de calibre mondial afin de créer une filière nationale.

De plus, il a souligné les retombées socioéconomiques découlant des investissements réalisés, notamment la propriété intellectuelle, les entreprises dérivées et la contribution aux retombées en matière de santé comme les traitements anticancéreux et l'exploitation minière durable.

En outre, il a rappelé la résilience offerte par ces installations à l'échelle nationale, comme en témoignent la réponse à l'épidémie de COVID-19 et les avancées technologiques, telles que l'utilisation du ⁹⁹Tc, un isotope médical de grande valeur.

Nigel Smith a exhorté toutes les installations de recherche financées par le Fonds des initiatives scientifiques majeures à faire connaître à tous les paliers de gouvernement leur rôle patrimonial-scientifique pour le Canada et le monde entier.

Il a plaidé en faveur d'une coordination plus étroite entre les installations afin d'obtenir du financement qui viendrait s'ajouter à l'enveloppe existante, suggérant que la solution pourrait éventuellement passer par un cadre de soutien aux grandes installations de recherche (GIR) du gouvernement fédéral.

De la même manière, il a insisté sur la nécessité de mobiliser toutes les parties prenantes et de mettre en place une stratégie de communication coordonnée, notamment afin de mettre en lumière les retombées des GIR et de l'écosystème financé par le Fonds des initiatives scientifiques majeures au Canada.

Séance plénière : réflexions des présidentes et présidents des conseils d'administration

Les présidentes et présidents des conseils d'administration des installations de recherche d'importance nationale ont discuté des défis liés à la gestion de ces installations. Elles et ils ont rappelé leur engagement à poursuivre une collaboration ouverte et fructueuse avec la FCI. Par ailleurs, elles et ils se sont présentés comme un groupe de défense des intérêts périphérique, dont la mission est de mieux faire connaître le Fonds des initiatives scientifiques majeures et les GIR auprès des gouvernements fédéral et provinciaux.

De plus, elles et ils ont abordé le cadre de soutien aux GIR, piloté par le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada, en tant que mécanisme susceptible d'appuyer ces installations. À cet égard, il a été souligné que l'engagement des parties prenantes et la diffusion de messages coordonnés devraient permettre de démontrer les retombées découlant de l'écosystème financé par le Fonds des initiatives scientifiques majeures.

L'accent a également été mis sur la collaboration avec les universités et le secteur industriel qui est essentielle afin d'optimiser l'investissement substantiel requis par ces installations.

Panel : Situer les installations de recherche dans un monde à forte concentration de données et à la science et aux données ouvertes

Les panélistes ont discuté de la transition vers un monde à forte concentration de données et à la science ouverte qui s'est effectuée au cours de la dernière décennie, soulignant l'importance d'attirer des expertes et experts en matière de données au sein des installations de recherche d'importance nationale.

Il a été mentionné combien il est nécessaire d'appliquer les principes FAIR (découvrables, accessibles, interopérables et réutilisables) et CARE (avantage collectif, pouvoir de contrôle, responsabilité et éthique), en particulier pour le traitement des données appartenant aux et concernant les peuples autochtones.

Les panélistes ont également souligné la démocratisation du savoir et de la technologie, ainsi que les défis et les occasions que représente le traitement d'une grande quantité de données.

Panel : Collaborer au niveau international

Les panélistes ont souligné que les éventuelles avancées scientifiques réalisées par les installations financées au titre du Fonds des initiatives scientifiques majeures passeront

par une collaboration internationale accrue, la recherche interdisciplinaire et l'engagement de la communauté.

Les installations de recherche constituent un patrimoine scientifique national dont les contributions aux défis mondiaux profitent non seulement au Canada mais dépasse également ses frontières. Cela les place au premier rang de l'évolution de la science ouverte.

Mesures prises à la suite de l'atelier

Peu après l'atelier, soit le 15 novembre 2023, les présidentes et présidents des conseils d'administration des 19 installations de recherche susmentionnées ont fait parvenir une lettre à l'honorable François-Philippe Champagne, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, à l'honorable Mark Holland, ministre de la Santé, ainsi qu'à l'honorable Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances. Celle-ci plaidait en faveur de la publication, en temps opportun (soit avec le budget de 2024), d'un cadre stratégique visant à orienter les décisions fédérales en matière d'investissement dans les GIR.

En janvier 2024, un Groupe de travail sur les données – Fonds des initiatives scientifiques majeures a été mis sur pied. L'objectif de ce groupe de travail est d'informer et de conseiller la FCI au sujet des pratiques de gestion des données et au sujet des stratégies et initiatives nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un solide modèle pour représenter le cycle de vie des données des installations de recherche.